

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 90-0450/PR/FIN portant au Ministre des Finances ,des logement immatriculés au nom de la République Française.

n° 90-0450/PR/FIN

Ministère
Ministère des finances et de l'économie nationale

Date de publication
15 mai 1990

Numéro JO
n° 9 du 15/05/1990

Date du numéro
15 mai 1990

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

mutation est faite au nom dela République de Djibouti avec affectation auMinistère des Finances et de l'Economie nationale, les logements immatriculés au nom de l'Etat frangais dont les titres fonciers sont énumérés ci-après: TF n° 589, 596, 165, 587, 594, 585,581,620, 668, 615 et 664.